L'offre de formation syndicale CGT

en Bretagne **2010**

Bretagne la cgt

Sommaire

Editorial p.3
La formation syndicale p.4
Mode d'emploi du catalogue p.5
Demande de dossier de stage p.6

• **Outiller pour être acteur toute sa vie** p.7

01 - Accueil des nouveaux syndiqués p.8
02 - Niveau 1 ..... p.8
03 - Rédiger un tract p.9
04 - Fiche de paie et garanties collectives p.9
05 - Niveau 2 ..... p.10
06 - Vie syndicale pour tous les syndiqués p.10

• **Outiller pour la responsabilité** p.11

07 - Secrétaires généraux de syndicats p.12
08 - Politique financière des syndicats p.12
09 - Communication p.13
10 - Formation de formateurs p.13

Calendrier p.14-15-16-17

11 - Renforcer la CGT : des principes et des actes p.18
12 - Cogitiel au syndicat p.18
13 - Participer à la vie syndicale retraitée p.19
14 - Négociations annuelles obligatoires p.19
15 - Archives syndicales p.20
16 - Initiation au droit p.20
17 - Accidents du travail et maladies professionnelles p.20
18 - Nouvelles règles de représentativité syndicale p.21
19 - Emploi - formation professionnelle p.21
20 - Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest p.22

• **Outiller pour le mandat** p.23

21- 22 - Membre du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail p.24
23 - Comités d'entreprise p.25
24 - Activités sociales des comités d'entreprises p.25
25 -26 - Conseiller du salarié p.26
27 - Délégué du personnel p.27
28 - Logement p.27
29 - Administrateur de sécurité sociale p.28
30 - Conseiller prud'homme p.28

Les autres formations de la CGT p.29

Equiper pour agir

Vous avez entre les mains
l'offre de formation syndicale CGT en Bretagne.

Ce document mis à disposition de tous les syndicats de la région est le fruit d'un travail engagé par le comité régional CGT Bretagne à partir de la décision de la conférence des 8 et 9 novembre 2007, qui a décidé de faire de la formation syndicale une priorité.

C'est un outil pour la revendication et le renforcement de la CGT. Nous avons plus que jamais la responsabilité de former les syndiqués, les militants, les élus et les mandatés pour agir dans cette période de crise de la société, amplifiée par les réformes du gouvernement aux ordres du MEDEF. La CGT a élaboré le projet pédagogique «Équiper pour agir» qui s'articule autour de 2 axes :

- Équiper les militants en savoirs et savoir-faire pour des actions et des actes concrets.
- Agir pour élaborer démocratiquement nos orientations et les mettre en œuvre dans les responsabilités et mandats qui sont les nôtres dans l'organisation.

C'est un outil pour mutualiser entre les départements et les unions locales, rapprochant les stages de formation des lieux de vie des syndiqués. Cette offre de formation syndicale en Bretagne devrait être mise à l'ordre du jour dans les syndicats.

Le catalogue sera mis en ligne et actualisé sur le site du comité régional CGT Bretagne http://www.cgt-bretagne.fr.

Yann DANIEL
Animateur régional de la formation syndicale

Comité Régional CGT Bretagne - 12 square Vercingétorix
CS 34335 - 35043 RENNES CEDEX
Site Internet : www.cgt-bretagne.fr
Courriel : cgt.bretagne@wanadoo.fr
Téléphone : 02 99 65 45 90
Télécopieur : 02 99 65 24 98

Graphisme et maquette : ABSTRAKT - web.mac.com/abstrakt.sm
Impression : Imprimerie JACQ - St-Brieuc

La formation syndicale : comment et pourquoi ?

La recherche d'une plus grande efficacité pour le syndicalisme est au cœur des préoccupations de la CGT.

Transformer la société pour bâtir une économie durable au service de l'homme exige d'arrêter de dévaloriser le travail humain pour, au contraire, lui donner un nouveau statut permettant de développer toutes les potentialités des individus.

C'est pourquoi la CGT revendique notamment la sécurité sociale professionnelle afin de conjuguer accès à l'emploi correctement rémunéré, déroulement de carrière avec des droits attachés à chaque personne, quelles que soient les évolutions des entreprises, le droit à une véritable formation tout au long de la vie.

Pour gagner, le nombre de syndiqués est déterminant. Acteurs et décideurs, certains assumeront des responsabilités aux différents niveaux de l'organisation. Elus sur la base d'une véritable démocratie dans la vie du syndicat, ils seront les vecteurs de la mise en œuvre des objectifs fixés en commun. Ceux-ci ne pourront être atteints que par l'acquisition de savoirs et savoir-faire indispensables à l'exercice de leur mission.

La CGT entend développer une formation syndicale accessible, répondant aux besoins de chacune et de chacun, dès l'adhésion, tout au long de sa vie syndicale et au fur et à mesure des prises de responsabilités et des mandats.

Le stagiaire est au centre de la démarche pédagogique de la CGT. Pour acquérir des savoirs et savoir-faire, trois vecteurs doivent se conjuguer :

- la pratique (c'est en forgeant qu'on devient forgeron !),
- la lecture de la presse syndicale (un militant informé en vaut deux, avec la NVO. Voir page 31),
- et la formation syndicale.

Le catalogue de la formation syndicale : mode d'emploi

En votre qualité de responsable du syndicat, vous êtes en possession de l'offre de formation syndicale CGT proposée et organisée en Bretagne par les unions départementales, les unions locales et le comité régional. Il présente les stages selon les trois familles d'actions de formations retenues par la CGT :

- outiller pour être acteur toute sa vie,
- outiller pour la responsabilité,
- outiller pour le mandat.

Chaque numéro de stage renvoie au calendrier qui vous permettra de connaître l'organisateur de la formation et les dates proposées. (Attention : ces dates sont susceptibles de modifications par les organisateurs). A l'heure du bouclage de ce catalogue, certaines formations n'étaient pas encore programmées. Dès qu'elles le seront, vous en trouverez l'annonce sur le site du comité régional CGT Bretagne www.cgt-bretagne.fr

Outre les formations de la famille « Outiller pour être acteur toute sa vie » qui sont accessibles à tous les syndiqués, **la formation doit répondre à un réel besoin pour votre organisation.**

Vous souhaitez qu'un adhérent de votre syndicat suive un stage. Il faut que ce souhait s'exprime à travers un plan de formation et après une décision collective du syndicat. Vous indiquerez donc en quelques mots quelles sont **les motivations de votre organisation pour ce stage.**

Ce dossier, que vous pouvez obtenir auprès de l'organisateur de la formation, contiendra la description précise du stage (dates, lieu, public, but, objectifs, contenus, conditions matérielles de déroulement, fiche d'inscription, etc.) vous permettant de vérifier s'il correspond réellement aux besoins de votre syndicat. S'il convient, vous procèderez à l'inscription des camarades concernés.

Ce catalogue est aussi **un moyen de mutualiser des formations.** Il est possible de solliciter un stage dans une autre union locale du département ou dans une autre union départementale de la région, dans la limite des places disponibles.

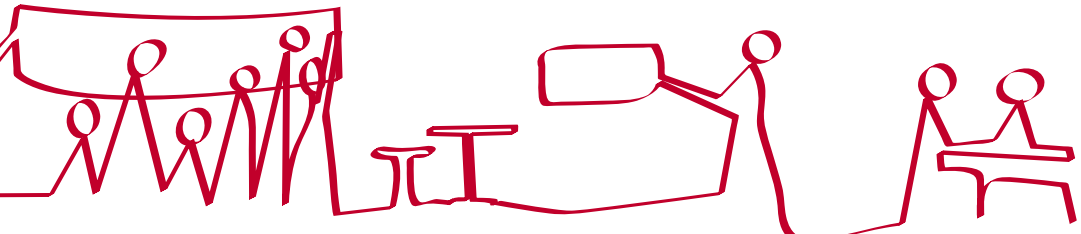

Demande de dossier de stage

Le syndicat, la section syndicale, l'union de syndicat (UL,UD, unions professionnelles)[1], dénommé : .....

Adhérent[2]
de l'Union Départementale .....
de l'Union Locale de.....
de la Fédération .....

Représenté par : Nom .....
Prénom : .....

Responsabilité[3]: .....

Adresse du syndicat : .....
Code : ..... Ville : .....
Téléphone :..... Courriel : .....@.....

après en avoir débattu dans le syndicat, souhaite recevoir un dossier d'inscription au stage n°..... du catalogue de la formation syndicale CGT de Bretagne intitulé : .....

Ce stage est organisé par :.....

Il doit se tenir du ..... au .....

L'intérêt de cette formation pour le syndicat est la suivante[4] : .....
.....
.....
.....

Cette demande de dossier doit être retournée à l'organisateur du stage[5] (UL, UD, Comité Régional) indiqué par le catalogue.

A....., le.....

Fonction et signature :

1 - Rayer la mention inutile – La demande est faite par le syndicat ou la structure responsable du mandat et non pas par les militants concernés.
2 - A remplir par les syndicats et les sections syndicales.
3 - Indiquer la responsabilité du camarade qui fait la demande (secrétaire général, secrétaire à la vie syndicale, secrétaire à la formation syndicale, etc...)
4 - Exposer en quelques mots l'intérêt du syndicat pour ce stage.
5 - L'organisateur est indiqué au calendrier du catalogue. Pour connaître son adresse, utilisez le site du comité régional http://www.cgt-bretagne.fr/et rechercher dans la rubrique: La CGT BRETAGNE.

Le syndicat, la section syndicale, l'union de syndicat (UL,UD, unions professionnelles)[1], dénommé : .....

Adhérent[2]
de l'Union Départementale .....
de l'Union Locale.....
de la Fédération .....

Représenté par : Nom .....
Prénom : .....

Responsabilité[3]: .....

Adresse du syndicat : .....
Code : ..... Ville : .....
Téléphone :..... Courriel : .....@.....

après en avoir débattu dans le syndicat, souhaite recevoir un dossier d'inscription au stage n°..... du catalogue de la formation syndicale CGT de Bretagne intitulé : .....

Ce stage est organisé par :.....

Il doit se tenir du ..... au .....

L'intérêt de cette formation pour le syndicat est la suivante[4] : .....
.....
.....
.....

Cette demande de dossier doit être retournée à l'organisateur du stage[5] (UL, UD, Comité Régional) indiqué par le catalogue.

A....., le.....

Fonction et signature :

1 - Rayer la mention inutile – La demande est faite par le syndicat ou la structure responsable du mandat et non pas par les militants concernés.
2 - A remplir par les syndicats et les sections syndicales.
3 - Indiquer la responsabilité du camarade qui fait la demande (secrétaire général, secrétaire à la vie syndicale, secrétaire à la formation syndicale, etc...)
4 - Exposer en quelques mots l'intérêt du syndicat pour ce stage.
5 - L'organisateur est indiqué au calendrier du catalogue. Pour connaître son adresse, utilisez le site du comité régional http://www.cgt-bretagne.fr/et rechercher dans la rubrique: La CGT BRETAGNE.

Outiller pour être acteur toute sa vie

C'est une des trois familles de stages proposées par la CGT.

Ouverts à tous les syndiqués, ces stages ont vocation à équiper les syndiqués pour être acteurs de la bataille des idées, en connaissant mieux les fondamentaux de la CGT, ses orientations et son organisation démocratique ainsi que le fonctionnement du monde économique et social dans lequel nous évoluons.

Ces stages ouvrent sur une culture générale indispensable au débat avec les salariés de l'entreprise et avec tous les citoyens hors de l'entreprise.

Accueil des nouveaux syndiqués

Durée : 1 ou 2 jours

Public : Nouveaux syndiqués de moins d'un an, salariés non adhérents mais intéressés par la question syndicale.

But : Permettre à tout nouvel adhérent d'acquérir, dès son adhésion, les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour participer à la vie de son syndicat.

Objectifs : Recevoir un premier bagage permettant de commencer à participer à la vie syndicale.

Contenu : Approche des conceptions de la CGT d'aujourd'hui, de son fonctionnement, de ses structures, de son histoire…

N° 01

Niveau 1 - tronc commun

Durée : 5 jours

Public : Tout syndiqué

But : Apporter à chaque syndiqué, ancien ou nouveau, les connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de son organisation.

Objectifs : Décider et participer activement à la vie de son organisation, en commençant par son syndicat.

Contenu : La diversité du salariat d'aujourd'hui, l'élaboration des revendications, le fonctionnement de la société, le syndicalisme et les orientations de la CGT.

N°02

Rédiger un tract

Durée : 2 jours

Public : Tous les syndiqués, quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle, qu'ils aient ou non une responsabilité au sein de l'organisation.

But : Donner aux syndiqués les premiers éléments pour favoriser dans les entreprises la communication écrite, pour la participation des salariés à la réflexion, au débat et l'action revendicative.

Objectifs : Identifier l'activité d'information et de communication à partir de la rédaction d'un tract et de la place de «La Nouvelle Vie Ouvrière» dans la communication de la CGT.

Contenu : Le tract : rôle dans la communication du syndicat, indications élémentaires pour sa rédaction, idées pour sa présentation. La presse syndicale CGT. Notre communication élément vital de la vie démocratique. Eléments sur une stratégie de communication.

N° 03

Fiche de paie et garanties collectives

Durée : 2 jours

Public : Les délégués syndicaux, les élus du personnel, les militants des syndicats d'entreprises privées ou du secteur public.

But : Débattre avec les syndiqués et les salariés et agir ensemble pour poser les revendications d'augmentation de salaire, la reconnaissance des qualifications dans les classifications, les grilles de classification conventionnelles ou statutaires, de nouvelles garanties collectives professionnelles et interprofessionnelles.

Objectifs : Décrypter sa feuille de paie et connaître concrètement les champs revendicatifs qui s'en dégagent (salaires, qualifications, classifications, conditions et organisation du travail, durée du travail...) pour proposer et construire des initiatives revendicatives et de syndicalisation.

Contenu : La structure du salaire selon la convention ou le statut, la fiche de paie, le SMIC, construction des revendications salariales dans l'entreprise...

N° 04

Niveau 2 - tronc commun

Durée : 2 parties de 5 jours

Public : Tous les syndiqués

But : Poursuivre la construction et l'élargissement des connaissances nécessaires aux militants et dirigeants de nos syndicats et organisation, pour l'efficacité de leur activité et leur participation à l'élaboration et la mise en œuvre des orientations de leur structure.

Objectifs : Approfondir les connaissances nécessaires pour participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de la CGT.

Contenu : 1re partie : Les grands enjeux revendicatifs d'aujourd'hui, le fonctionnement de l'entreprise et de la société, les perspectives pour les salariés, le syndicalisme CGT.

2e partie : la formation s'organise en différents modules.

Pré-requis : Avoir suivi le Niveau 1

N°05

Vie syndicale pour tous les syndiqués

Durée : 3 jours

Public : Tous les syndiqués, quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle, engagés dans l'activité syndicale.

But : Cette session a pour but de transformer notre qualité d'intervention et de vie syndicale à tous les niveaux, en commençant par les lieux de syndicalisation.

Objectifs : Participer à l'animation de la vie syndicale CGT avec les autres syndiqués, les autres salariés, dans et hors de l'entreprise, pour le développement du rapport de forces.

Contenu : Construire dans son organisation, sur son terrain une démarche ancrée sur la satisfaction des besoins sociaux des êtres humains. Etre la CGT de tous les salariés (mixité, précarité, racisme...). Les démarches revendicatives et d'organisation. Syndicalisme espace de liberté, de citoyenneté. Syndicalisme rassemblé. Syndicalisme de proximité. Animer et organiser la démocratie pour atteindre les objectifs définis par les syndiqués…

Pré-requis : Avoir suivi le Niveau 2

N° 06

Outiller pour la responsabilité

Tout syndiqué peut être appelé à exercer une responsabilité particulière dans l'organisation. Outiller à la prise de responsabilité est l'affaire du collectif, de ceux qui en assument l'animation et de celui qui l'accepte. Cet accompagnement passe, entre autres, par les formations.

Les responsabilités syndicales sont nombreuses et variées. Elles peuvent être propres à chacune des structures syndicales (syndicat, union locale ou départementale, collectif professionnel, etc). Elles sont bien définies, comme par exemple : secrétaires généraux, responsables à la politique financière, utilisateurs du Cogitiel, formateurs, animateurs de la vie syndicale…

Secrétaires généraux de syndicats

Durée : 3 jours

Public : Secrétaires généraux de syndicats, actuels ou futurs

Objectifs : Elaborer, pour son syndicat, un document de référence pour animer et coordonner la mise en œuvre de la démarche CGT.

Contenu : Mettre en œuvre la démarche CGT : clefs d'analyse. La démarche de la CGT : une approche concrète. Le syndicat, lieu d'organisation. Le rôle et la mission du secrétaire général du syndicat comme animateur d'un collectif.

N° 07

Politique financière des syndicats

Durée : 2 ou 3 jours

Public : Responsables dans les syndicats de la trésorerie et de la politique financière (ou militants amenés à en faire), membres des Commissions Financières et de Contrôle (CFC)

Objectifs : Appréhender l'importance et les enjeux de notre politique financière, connaître et maîtriser les outils à notre disposition, la tenue des comptes.

Contenu : Les fondements de notre politique financière. Les outils du trésorier. Importance et rôle de la CFC. Cogetise et Cogitiel. Tenue des comptes, bilans financiers et budget prévisionnel. Le Trésorier dirigeant à part entière du Syndicat.

N° 08

Communication

Durée : 3 jours

Public : Responsables de syndicats, militants amenés à faire de la communication

Objectifs : Appréhender l'importance et les enjeux de la communication, rédiger un tract et un communiqué de presse, établir un plan de communication, optimiser la prise de parole.

Pré-requis : Niveau 1 - Connaissances minimales en informatique

N° 09

Formation de formateurs

Durée : 5 jours

Public : Les militants appelés à intervenir sur tout stage CGT.

But : Développer les capacités nécessaires à tous nos formateurs pour animer aisément un thème ou un stage avec la pédagogie favorisant la participation active des stagiaires.

Objectifs : Mettre en œuvre la démarche pédagogique CGT en harmonie avec sa démarche syndicale. Etre équipé pour préparer, animer un thème ou une session de formation.

Contenu : Les conditions favorables à l'apprentissage des adultes. Apprendre à définir des objectifs de formation, à construire un plan de progression pédagogique, à préparer et animer un débat formateur, à réaliser l'évaluation d'un stage. La complémentarité entre animateurs d'un stage et intervenants d'un thème.

N° 10

• Outiller pour être acteur toute sa vie

N°	Intitulé	Dates	Organisateurs	Dept.
01	Accueil des nouveaux syndiqués	non programmé - consulter le site		
02	Stage Niveau 1	1er au 5 février 2010	U.L. Guingamp - Lannion	22
		8 au 12 mars 2010	U.L. Morlaix	29
		8 au 12 mars 2010	U.L. Brest	29
		15 au 19 mars 2010	U.L. Auray	56
		15 au 19 mars 2010	U.L. Quimper	29
		15 au 19 mars 2010	U.L. Rennes	35
		22 au 26 mars 2010	U.L. Lorient et Lanester	56
		avril - consulter l'organisateur	U.L. Vannes	56
		avril - consulter l'organisateur	U.L. Ploermel et Pontivy	56
		31 mai au 4 juin 2010	U.L. Quimper	29
		7 au 11 juin 2010	U.L. St Brieuc	22
		7 au 11 juin 2010	U.L. Quimperlé	29
		7 au 11 juin 2010	U.L. Brest	29
		14 au 18 juin 2010	U.L. Dinan - St Malo	35
		octobre - consulter l'organisateur	U.L. Vannes	56
		octobre - consulter l'organisateur	U.L. Ploermel et Pontivy	56
		11 au 15 octobre 2010	U.L. Guingamp - Lannion	22
		18 au 22 octobre 2010	U.L. Lorient et Lanester	56
		15 au 19 novembre 2010	U.L. Quimperlé	29
		15 au 19 novembre 2010	U.L. Brest	29
		22 au 26 novembre 2010	U.L. Quimper	29
		6 au 10 décembre 2010	U.L. St Brieuc	22
03	Rédiger un tract	non programmé - consulter le site		
04	Fiche de paie et garanties collectives	non programmé - consulter le site		
05	Niveau 2 - 1re partie	29 novembre au 3 décembre 2010	U.D. Morbihan	56
	Niveau 2 - 2e partie	21 au 25 juin 2010	U.D. Ille et Vilaine	35
		24 au 28 janvier 2010	U.D. Morbihan	56
06	Vie syndicale pour tous les syndiqués	non programmé - consulter le site		

• Outiller pour la responsabilité

N°	Intitulé	Dates	Organisateurs	Dept.
07	Secrétaires généraux de syndicats	10 au 12 mars 2010	Comité Régional Bretagne	
		6 au 8 octobre 2010	Comité Régional Bretagne	.
08	Politique financière des syndicats	4 au 6 octobre 2010	U.D. Morbihan	56
09	Communication	10 au 12 mars 2010	U.D. Finistère	29
		20 au 22 octobre 2010	U.D. Finistère	29
10	Formation de formateurs	7 au 11 juin 2010	Comité Régional Bretagne	
		22 au 26 novembre 2010	Comité Régional Bretagne	
11	Renforcer la CGT : des principes et des actes	4 et 5 février 2010	U.D. Ille et Vilaine	35
		9 et 10 février 2010	U.L. Dinan	22
		1er et 2 mars 2010	U.D. Ille et Vilaine	35
		8 et 9 mars 2010	U.L. Lannion	22
12	Cogitiel au syndicat	consulter l'organisateur	U.D. Finistère	29
13	Participer à la vie syndicale retraitée	27 au 29 janvier 2010	Comité Régional Bretagne	
14	Négociations annuelles obligatoires - N.A.O.	11 et 12 février 2010	Comité Régional Bretagne	
		23 et 24 septembre 2010	U.L. Dinan	22
15	Archives syndicales	22 et 23 mars 2010	Comité Régional Bretagne	
16	Initiation au droit	non programmé - consulter le site		
17	Accidents du travail et maladies professionnelles	22 et 23 mars 2010	U.D. Ille et Vilaine	35
		1er et 2 avril 2010	U.D. Morbihan	56
		10 et 11 juin 2010	U.D. Côtes d'Armor	22
		18 et 19 novembre 2010	U.D. Côtes d'Armor	22
		18 et 19 novembre 2010	U.D. Morbihan	56
		27 et 28 mai 2010	U.D. Finistère	29
18	Nouvelles règles de représentativité syndicale	25 et 26 janvier 2010	U.D. Côtes d'Armor	22
		11 au 13 février 2010	U.D. Finistère	29
		4 au 6 mars 2010	U.L. Brest	29
		11 et 12 mars 2010	U.D. Ille et Vilaine	35
		11 et 12 mars 2010	U.L. Dinan	22

N°	Intitulé	Dates	Organisateurs	Dept.
18	Nouvelles règles de représentativité syndicale	24 au 26 mars 2010	U.L. Morlaix	29
		consulter l'organisateur	U.L. Quimper	29
19	Emploi - formation professionnelle	12 au 14 avril 2010	Comité Régional Bretagne	
		18 au 20 octobre 2010	Comité Régional Bretagne	
20	I.S.S.T.O. Droit du travail	28 et 29 janvier 2010	Comité Régional Bretagne	
	Retraites, pensions : sauver notre système par répartition	10 au 12 février 2010	Comité Régional Pays de la Loire	
	Vieillissement de la population	24 au 26 février 2010	Comité Régional Bretagne	
	Europe - Région	17 au 19 mars 2010	Comité Régional Bretagne	
	Conseiller du salarié	26 au 28 avril 2010	Comité Régional Pays de la Loire	
	Politique industrielle et crise, développement durable	5 au 7 mai 2010	Comité Régional Bretagne	
	Protection sociale, salaires socialisés : réponses aux besoins de santé, de politique familiale, les minima sociaux	2 au 4 juin 2010	Comité Régional Pays de la Loire	
	Fiscalité, financement public et aménagement du territoire	17 au 19 novembre 2010	Comité Régional Bretagne	
	Discrimination (prescription, notion de discrimination par association)	9 et 10 décembre 2010	Comité Régional Bretagne	

• Outiller pour le mandat

21	C.H.S.C.T. - intial	1er au 5 mars 2010	U.D. Côtes d'Armor	22
		29 mars au 2 avril 2010	U.D. Ille et Vilaine	35
		26 au 30 avril 2010	U.D. Finistère	29
		7 au 11 juin 2010	U.D. Morbihan	56
		18 au 22 octobre 2010	U.D. Côtes d'Armor	22
		25 au 29 novembre 2010	U.D. Finistère	29
22	C.H.S.C.T. - approfondissement	non programmé - consulter le site		
23	Comité d'entreprise	17 au 21 mai 2010	U.D. Ille et Vilaine	35
	.	31 mai au 4 juin 2010	U.D. Finistère	29
	.	11 au 15 octobre 2010	U.D. Morbihan	56

N°	Intitulé	Dates	Organisateurs	Dept.
24	Activités sociales des comités d'entreprise	26 au 28 mai 2010	Comité Régional Bretagne	
25	Conseiller du salarié - initial	non programmé - consulter le site		
26	Conseiller du salarié - approfondisssement	non programmé - consulter le site		
27	Délégué du personnel	28 et 29 janvier 2010	U.D. Ille et Vilaine	35
		11 et 12 février 2010	U.D. Ille et Vilaine	35
		25 et 26 février 2010	U.L. Quimper	29
		29 et 30 février 2010	U.L. Brest	29
		25 au 26 mars 2010	U.L. St Brieuc	22
		5 au 7 mai 2010	U.L. Dinan	22
		18 et 19 octobre 2010	U.L. Brest	29
		4 et 5 novembre 2010	U.L. Quimper	29
		25 et 26 novembre 2010	U.D. Morbihan	56
28	Logement	28 au 30 avril 2010	Comité Régional Bretagne	
29	Administrateur de Sécurité Sociale	27 au 29 octobre 2010	Comité Régional Bretagne	
30	Conseiller prud'homme : L'audience 1	18 au 22 janvier 2010	Comité Régional Bretagne	
	Equiper le conseiller prud'homme à la prise du mandat	8 au 12 février 2010	Comité Régional Bretagne	
	L'audience 1	8 au 12 mars 2010	Comité Régional Bretagne	
	L'audience 1	22 au 26 mars 2010	Comité Régional Bretagne	
	Code du travail	29 au 31 mars 2010	Comité Régional Bretagne	
	L'audience 1	21 au 25 juin 2010	Comité Régional Bretagne	
	L'audience 2 - module 1	18 au 20 octobre 2010	Comité Régional Bretagne	
	L'audience 2 - module 1	22 au 24 novembre 2010	Comité Régional Bretagne	
	L'audience 2 - module 1	13 au 15 décembre 2010	Comité Régional Bretagne	
	L'audience 2 - module 1	24 au 26 janvier 2011	Comité Régional Bretagne	

• Les autres formations *

	Indecosa Logement	28 au 30 avril 2010	U.D. Ille et Vilaine	35
	Handicap	mai - consulter l'organisateur	U.D. Ille et Vilaine	35

* Pas de fiche disponible pour ces stages, consulter l'organisateur.

Renforcer la CGT :
des principes et des actes

Durée : 2 jours

Public : Les militants chargés par leur organisation (fédérations, UD, UL, etc) d'aller au contact des salariés dans le cadre de plans ou de projets de syndicalisation.

But : Poser la question de l'adhésion CGT aux salariés dans le contexte actuel demande certaines connaissances (l'environnement politique et social, la vie et la démarche de la CGT sur ces questions…) et des savoir-faire. Cette formation vise à fournir quelques points de repères, quelques savoir-faire essentiels pour être à l'aise dans cette activité.

Objectifs : Dans le cadre de projets de développement ou de plans de syndicalisation, débattre et argumenter avec les salariés de la question de la syndicalisation et enclencher le processus d'accueil et pérenniser l'adhésion.

Contenu : Les raisons de se syndiquer à la CGT : des repères d'analyse et des pistes pour dépasser les difficultés. Accueillir les nouveaux syndiqués, débattre avec les salariés : des outils, des savoir-faire.

Pré-requis : Avoir construit un projet de syndicalisation

N° 11

Cogitiel au syndicat

Durée : 2 jours

Public : Militants amenés à travailler sur l'outil confédéral Cogitiel.

Objectifs : Etre en capacité d'utiliser le Cogitiel, logiciel informatique qui permet de gérer les éléments essentiels de la vie du syndicat et des différentes structures auxquelles il adhère.

N°12

Participer à la vie syndicale retraitée

Durée : 3 jours

Public : Membres ou futurs membre des directions des sections de retraités.

But : Donner les éléments indispensables à toutes celles et tous ceux qui souhaitent participer à l'animation de l'activité syndicale spécifique retraitée, prenant en compte les différents aspects revendicatifs.

Objectifs : Identifier les éléments pour construire une activité de proximité, gagner la bataille de la continuité syndicale et construire un véritable plan de renforcement de la CGT.

Contenu : La sociologie des retraités et son évolution. La diversité des situations des retraités, les revendications spécifiques et l'activité syndicale avec les actifs et les privés d'emploi. La continuité syndicale et la syndicalisation des retraités. L'activité syndicale de proximité et interprofessionnelle.

N° 13

Négociations annuelles obligatoires (NAO)

Durée : 2 jours

Public : Militants d'entreprises participant aux négociations annuelles, élus du personnel, dirigeant de syndicats.

But : Acquérir des éléments immédiatement mobilisables pour investir les négociations annuelles obligatoires selon la démarche syndicale CGT.

Objectifs : Construire un projet d'action qui permette d'aboutir à la signature d'un accord de Négociations Annuelles Obligatoires, dans leur entreprise, selon la démarche syndicale de la CGT.

Contenu : L'enjeu de la démarche de négociation pour la CGT. L'approche de la négociation par les autres organisations syndicales et par le patronat. Les cinq thèmes des négociations annuelles obligatoires. La construction par chaque stagiaire d'un projet d'action.

Pré-requis : Avoir un projet de négociation.

N°14

Archives syndicales

Durée : 2 jours

Public : Responsables syndicaux

But : Conserver et exploiter le patrimoine syndical constitué par divers documents (journaux, tracts, courriers, photos, films…).

Objectifs : Organiser et gérer le patrimoine syndical.

Contenu : Orientations de la CGT en matière d'archives. Définitions et terminologies. Description des archives : approche théorique et pratique. Organiser les projets.

Stage réalisé avec l'Institut d'Histoire Sociale de Bretagne (IHSB).

N° 15

Initiation au droit

Durée : 2 jours

Public : Les délégués syndicaux, les élus du personnel, les militants des syndicats du secteur privé ou du secteur public, des unions locales…

Objectifs : Replacer la conquête de droits nouveaux et l'action juridique dans notre démarche revendicative et maîtriser les principes de base du droit social indispensables à l'action et à la négociation collective.

Contenu : L'action juridique, composante de l'activité syndicale. Décider et construire les actions. Les sources du droit. L'action juridique au service de la négociation collective.

N° 16

Accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP)

Durée : 2 jours

Public : Salariés de droit privé, élus DS, DP, CE, CHSCT

But : Mieux répondre aux problématiques liées à la prévention des accidents de travail (ex : risques psychosociaux, TMS…). Les conditions d'intervention efficaces. Appréhender la démarche de la CGT sur la santé au travail.

Contenu : En fonction des thématiques retenues en lien avec le service prévention de la CRAM et traitant de la santé des travailleurs à l'entreprise comme, par exemple : le stress, les risques chimiques, l'amiante, etc.

DS : Délégué Syndical
DP : Délégué du Personnel
CE : Comité d'Entreprise
CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CRAM : Caisse Régionale d'Assurance Maladie
TMS : Troubles MusculoSquelettiques

N° 17

Nouvelles règles de représentativité syndicale et négociation collective (NRRS)

Durée : 2 jours

Public : Dirigeants d'une organisation de la CGT (section, syndicat, union, fédération), responsables d'UL, délégués syndicaux.

But : Développer les connaissances relatives au contenu de la loi du 20 août 2008 et distinguer les dispositions applicables immédiatement de celles qui entreront progressivement en vigueur d'ici à 2013.

Objectifs : Connaître les nouvelles règles de représentativité syndicale, repérer les enjeux de la réforme en matière de négociation collective et mettre en œuvre la démarche syndicale CGT.

Contenu : La loi du 20 août 2008. L'implantation syndicale à l'entreprise. Les élections professionnelles. La représentativité syndicale et ses conséquences. La négociation collective. La mise en œuvre offensive de la démarche syndicale CGT.

N° 18

Emploi - formation professionnelle (EFP)

Durée : 3 jours

Public : Les militants d'entreprises et les élus du personnel

Objectifs : Construire avec les salariés une démarche de consultation et d'élaboration de propositions alternatives dans le cadre de la discussion du plan de formation de l'entreprise, de l'évolution de l'emploi, de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Repérer les atouts des différentes mesures du système français de formation continue pour les salariés.

Contenu : Les enjeux et la démarche syndicale à propos du plan de formation et l'élaboration collective des revendications sur la formation. Les financements de la formation continue. La GPEC et le plan de formation. Les dispositifs de formation continue. Les enjeux de société de la formation et la chaîne revendicative : repères revendicatifs et nouveau statut du travail salarié.

N° 19

ISSTO : Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest

Un outil unique au service de l'activité syndicale

Crées en 1955 par un universitaire, Marcel DAVID, partisan d'une université ouverte à tous les publics et à tous les savoirs, les Instituts des Sciences Sociales du Travail dispensent des **formations syndicales originales**, complémentaires aux formations syndicales traditionnelles.

Dispensées par des universitaires et des chercheurs, ces formations abordent **les questions au cœur des enjeux revendicatifs** d'aujourd'hui : mondialisation, économie, europe, services publics, décentralisation, emploi…

Historiquement, il n'était pas facile pour la CGT d'accepter de déléguer une partie de la formation de ses militants à l'Université, mais il convient aujourd'hui de considérer l'expérience des Instituts du travail comme **très positive**.

L'ISSTO est une structure de formation, un lieu d'échange et de rencontre entre universitaires et syndicalistes. Il organise les formations à la demande des trois organisations syndicales CGT, CFDT et FO (Bretagne, Pays de Loire et Normandie) sur des thèmes liés à l'actualité syndicale. Il propose aux militants des interventions pluridisciplinaires et complémentaires animées par des juristes, économistes, sociologues… **C'est un moment d'apports réciproques et de débats approfondis entre universitaires et syndicalistes.**

Claudy MENARD (Pays de Loire) et Bernard ELIOT (Bretagne) représentent la CGT au conseil d'administration. Ce dernier en assure la présidence pour les trois prochaines années.

Alexandre FABRE, docteur en droit et maître de conférence en est le directeur.

Depuis plusieurs années, l'ISSTO organise également une manifestation intitulée **le monde du travail au cinéma**. La prochaine aura lieu le 5 mars 2010 et aura pour thème **le syndicalisme face à la fermeture d'entreprises.**

Bernard ELIOT
Président du CA de l'ISSTO

Outiller pour le mandat

Tout syndiqué peut être appelé à représenter le syndicat et/ou à être présenté au nom du syndicat à une élection professionnelle, dès lors que les autres syndiqués l'ont proposé pour cela. Toute prise de responsabilité se fait sur la base du volontariat et s'exerce dans le cadre et sous la responsabilité du collectif.

Les formations de cette famille sont ouvertes aux syndiqués qui occupent des mandats, qu'ils soient élus ou présentés par l'organisation syndicale, dans l'entreprise ou en dehors de l'entreprise.

Les mandats syndicaux sont d'une grande variété : délégué syndical, délégué du personnel, membre du comité d'entreprise, conseiller de salarié, conseiller prud'homme, administrateur à la Sécurité Sociale…

Membre du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) - Prise du mandat

Durée : 5 jours

Public : Les nouveaux élus au CHSCT

But : Cette formation a pour but de donner aux nouveaux élus CHSCT les bases pour accomplir leur mission dans l'intérêt des salariés et en conjugaison avec les orientations de la CGT.

Objectifs : Identifier les orientations de la CGT en matière de travail, de santé et de prévention et réaliser les principales activités.

Contenu : Les concepts de santé, travail et prévention et l'importance de la démarche de prévention de l'élu CGT. Les institutions à disposition du CHSCT et leurs rôles respectifs. L'accident du travail. Le champ de la santé dans l'activité du CHSCT.

N° 21

Membre du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) - Approfondissement

Durée : 5 jours

Public : Les élus au CHSCT ayant déjà suivi la formation de prise de mandat.

But : Donner aux élus CHSCT la formation complémentaire dont ils ont besoin pour assurer leur mandat dans les meilleures conditions possible. Permettre aux stagiaires de perfectionner leurs connaissances.

Contenu : Accidents de travail et maladies professionnelles. Les risques psychosociaux. La médecine du travail. Le handicap et le maintien dans l'emploi. Le CHSCT outil au service des revendications des salariés.

N° 22

Comité d'entreprise

Durée : 5 jours

Public : Les militants des syndicats d'entreprise, les élus du personnel au comité d'entreprise ou d'établissement.

But : Acquérir les bases pour accomplir le mandat d'élu au Comité d'Entreprise ou de dirigeant du syndicat, en conjugaison avec la démarche syndicale CGT.

Objectifs : Les droits, les moyens et le fonctionnement du comité d'entreprise en lien avec l'activité syndicale. Les prérogatives et attributions économiques du CE. La comptabilité dans l'entreprise et l'intervention syndicale. L'activité sociale, sportive et culturelle du CE. L'intervention syndicale sur la formation professionnelle et continue.

N° 23

Activités sociales des comités d'entreprises

Durée : 2 jours

Public : Les élus du Comité d'Entreprise.

But : Donner aux militants les bases nécessaires pour développer dans leur entreprise une activité revendicative sur les activités sociales.

Objectifs : Identifier quelques pistes d'activités revendicatives sur ces questions dans l'entreprise, recenser les outils CGT pour aider à la mise en œuvre de cette activité revendicative, citer les différences fondamentales entre le tourisme social et le tourisme marchand.

Contenu : Définition des activités sociales. Comment faire émerger les revendications en la matière. La démarche revendicative et ses acteurs. Les outils de la CGT et leur utilisation. La capacité du tourisme social à répondre aux besoins.

N° 24

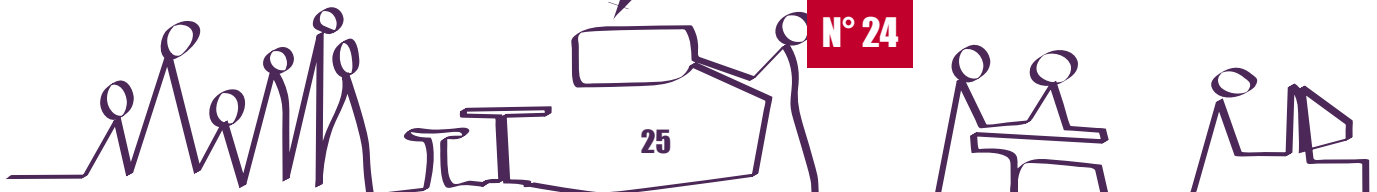

Conseiller du salarié
Prise du mandat

Durée : 3 jours

Public : Futurs et/ou nouveaux conseillers du salarié

But : Préparer à l'exercice du mandat de conseiller du salarié.

Objectifs : Identifier les savoirs et savoir-faire syndicaux et juridiques à mettre en œuvre pour exercer le mandat, en cohérence avec la conception CGT de celui-ci.

Contenu : L'activité du conseiller du salarié. Les savoirs et savoir-faire syndicaux nécessaires. Le contrat de travail : sa modification, sa rupture. Les règles de procédure du licenciement.

N 25

Conseiller du salarié
Approfondissement

Durée : 5 jours

Public : Conseillers du salarié expérimentés, membres du collectif d'accueil syndical et de défense des salariés de l'U.L. ou de l'U.D.

But : Permettre à l'ensemble des conseillers du salarié d'approfondir, d'actualiser leurs connaissances tout au long de l'exercice de leur mandat.

Objectifs : Faire le point sur les savoirs et savoir-faire acquis lors de la formation à la prise de mandat du conseiller du salarié ; approfondir les connaissances et savoir-faire syndicaux, juridiques et relationnels nécessaires pour l'exercice du mandat.

Contenu : La mission, le statut du conseiller du salarié ; la conception CGT du mandat et nos propositions pour l'améliorer. L'animation de l'activité des conseillers du salarié au sein de l'U.L. et/ou de l'U.D.

N° 26

Délégué du personnel

Durée : 2 jours

Public : Les délégués du personnel

But : Donner à chaque participant les moyens d'exercer au mieux son mandat de délégué du personnel.

Contenu : Les missions principales et complémentaires des D.P. Utilisation du code du travail. Situer son activité en lien avec le débat actuel sur la nature des garanties collectives et de la démarche syndicale. Connaissances de base sur la société. La démarche revendicative de la CGT. La réunion avec l'employeur : savoir la préparer, y participer et en rendre compte.

N° 27

Logement

Durée : 2 jours

Public : Administrateurs des organismes HLM, membres des directions UD ayant une activité "logement", administrateurs des CIL

Contenu :

- Pourquoi la CGT agit-elle sur les questions du logement ?
- La situation du logement en Bretagne : état des lieux, besoins
- Le mouvement HLM : organisation, buts, financements,
- Le 1% logement (action logement)
- Quelles actions CGT dans les organismes, les entreprises, les UL, les UD, au niveau régional ?

La CGT force de proposition en matière de logement

CIL : Comité Interprofessionnel du Logement

N° 28

Administrateur de sécurité sociale

Public : Administrateurs et Conseillers de caisses de sécurité sociale, administrateurs élus du personnel, animateurs de ces questions dans les U.D.

But : A travers l'histoire, l'organisation et la gestion de la sécurité sociale, s'approprier les questions du financement de la sécu et son évolution et les propositions de la CGT ; acquérir des repères sur les différentes branches : maladie, famille, vieillesse, accident du travail ; faire partager les appréciations de la CGT sur une activité sociale dans les syndicats en lien avec la charte des élus et mandatés.

Pré requis : Niveau 1 au minimum

N°29

Conseiller prud'homme

Durée : 2 à 5 jours

Public : Les conseillers prud'hommes en exercice.

But : Permettre aux militants conseillers prud'hommes d'acquérir les outils immédiatement mobilisables pour investir les conseils de prud'hommes.

Objectifs : Outiller les conseillers prud'hommes tout au long du mandat.

Contenu : La formation des conseillers prud'hommes s'inscrit dans un cursus obligatoire qui se déroule sous forme de stages tout au long du mandat.

Pré-requis : Avoir effectué les étapes du parcours de formation.

N° 30

Les autres formations de la CGT

Ce catalogue apporte une information sur les formations syndicales proposées par les structures interprofessionnelles CGT de Bretagne. Mais il existe d'autres formations proposées par la CGT.

Les formations proposées par les fédérations :
Ces formations sont souvent en lien plus direct avec les problématiques des branches professionnelles, des métiers. Renseignez vous auprès de votre fédération.

Les formations proposées par la confédération :
La Formation Syndicale CGT propose de nombreuses formations tous les ans. Sans être exhaustifs, les thèmes abordés touchent aux questions du monde et de l'Europe, au développement durable, aux transports en passant par les comités d'entreprises européens…

D'autre part, les différents secteurs de la Confédération peuvent proposer des formations thématiques.

Consultez le site de la formation syndicale CGT
http://www.formationsyndicale.cgt.fr
ou contactez les secteurs confédéraux.

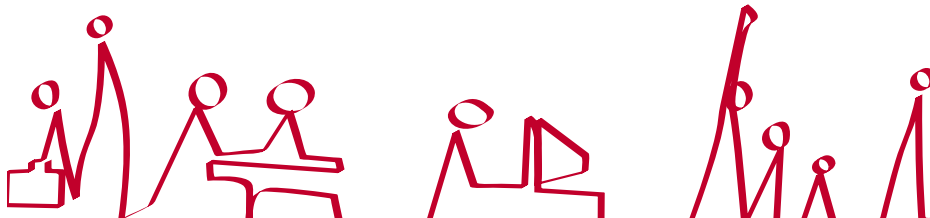

Notes

code origine : VO2010

1 an pour 57 €

Offre valable jusqu'au 30 juin 2010

(Écrire en lettres capitales, merci) Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐

*NOM

*PRÉNOM

ANNÉE DE NAISSANCE

*ADRESSE

*CODE POSTAL

*VILLE

TÉLÉPHONE

*FÉDÉRATION

*ENTREPRISE

CODE POSTAL

VILLE

* champ obligatoire

Je souhaite recevoir une facture ☐OUI ☐NON

Payable ☐ par chèque à l'ordre de la Vie Ouvrière : 57 €
☐ par prélèvement automatique : 2 x 28,50 €

Service abonnements Nouvelle VIE OUVRIÈRE / NVO
BP 160 - 77315 Marne La Vallée Cedex 2

IMPORTANT : datez et signez simplement l'autorisation de prélèvement et joignez votre RIB obligatoirement.

Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-contre. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je règlerai le différend directement avec le créancier.

TITULAIRE DU COMPTE

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

ÉTABL. CODES GUICHET N° DE COMPTE CLÉ RIB

DATE SIGNATURE

CRÉANCIER LA VIE OUVRIÈRE - 263, RUE DE PARIS
CASE 600 - 93516 MONTREUIL CEDEX
NUMÉRO D'ÉMETTEUR : 107859

ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE NOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

SECAFI

Leader de l'expertise, de l'assistance et du conseil auprès des **CE** et des **CHSCT**

- **Diagnostic stratégique et social**
- **Veille et anticipation**
- **Restructurations et mutations**
- **Santé et conditions de travail**
- **Rémunérations**
- **Activités socio-culturelles**

SECAFI UNE SOCIÉTÉ DU **GROUPE ALPHA**

20 rue Martin Bernard
75647 Paris Cedex 13

www.secafi.com

Votre contact SECAFI
dans la Région :

Olivier CHABAY

Tél. 02 40 80 24 00